



FICHE DE PRÉINSCRIPTION EN 1^{RE} ANNÉE (FPH1) 2023-2024

FORMATION PRÉPARATOIRE À L'HERBORISTERIE (SUR 2 ANNÉES)

Fiche de préinscription à remplir et à envoyer à :

ARH - 329, route des Faurites - 07240 Chalencon

avec 40 € de frais de dossier par **chèque** à l'ordre de l'ARHIFH

ou **virement** sur IBAN N° FR76 1027 8089 1300 0204 6940 111.

COORDONNÉES

Mme M. Nom : Prénom :

Rue : Code postal :

Ville : Pays : Tél. domicile :

Tél. portable : E-mail (écrire en lettres capitales) :@

Date de naissance :/...../..... Profession :

NIVEAU D'ÉTUDES

Pour suivre notre formation, le baccalauréat (ou équivalence) est exigé.

Joindre obligatoirement la copie de votre diplôme du baccalauréat.

Si le baccalauréat n'a pas été obtenu, cochez cette case

et l'organisme de formation vous contactera pour un entretien téléphonique.

Dernier diplôme obtenu (**joindre la copie**) :

ACCESSIBILITÉ

Vigilants à l'accessibilité de notre formation au plus grand nombre, nous sommes à votre écoute pour étudier, avec notre référente-handicap, les possibilités d'adaptation en fonction de vos besoins.

Si vous êtes dans ce cas, contactez le secrétariat avant toute inscription.

MES MOTIVATIONS / MON PROJET

Décrivez en quelques lignes (ou sur une feuille annexe jointe) vos motivations et votre projet, si vous en avez un :

.....
.....
.....

Ces renseignements sont obligatoires pour notre demande de certification (QUALIOP) en cours, et exigés par le Ministère du Travail, de l'Emploi de de l'Insertion.

CHOIX DE PÉRIODE POUR LA SESSION EN PRÉSENTIEL À L'ÉTÉ 2023 :

Cochez LA SESSION de votre choix parmi les 3 périodes proposées :

Session N°1 :
du dimanche 16 avril au vendredi 21 avril 2023

Session N°3 : du dimanche 16 juillet au vendredi
21 juillet 2023

Session N°2 :
du dimanche 9 juillet au vendredi 14 juillet 2023

MONTANT DE LA FORMATION - 1^{RE} ANNÉE

- Enseignement FPH1 à distance et session en présentiel à Chalencon (hébergement et restauration inclus) : 2350 €.
- Adhésion à l'association obligatoire : 30€

MODALITÉS DE PAIEMENT :

- Les frais de dossier de 40 € réglés lors de la demande de préinscription ne sont pas remboursables.
- A la signature du contrat, l'élève effectue un règlement comptant : soit 2350 €, ou un règlement correspondant à 30% du prix de la formation théorique (hors frais de dossier) : soit un montant de 705 €, assorti d'un échéancier de 7 prélèvements de 235 €. La fiche des dispositions financières détaillant ces modalités sera jointe au contrat.
- Les élèves résidant à l'étranger devront payer intégralement leur formation à la signature du contrat.
- Les frais d'envoi seront facturés en supplément des coûts énoncés au présent contrat.
- Conformément à la loi du 12 juillet 1971, un contrat d'enseignement privé, comportant les modalités de l'enseignement et de règlement, vous sera adressé en courrier recommandé avec accusé de réception, courant janvier 2022.

FINANCEMENT :

Notre formation n'étant pas inscrite au RNCP (Registre National des Certifications Professionnelles), elle n'est pas finançable au titre du CPF (Compte Personnel de Formation).

Pour tout autre type de financement (entreprise, OPCO, Pôle emploi...), il convient de vérifier, en amont, si vous êtes éligible à un financement en contactant votre employeur, votre OPCO ou votre conseiller Pôle emploi.

Vous êtes éligible à un financement Lequel ?.....

Nous vous contacterons alors courant janvier, avant l'envoi de votre contrat d'enseignement.

Votre inscription ne sera considérée comme définitive que si elle est accompagnée de la notification de prise en charge de l'organisme sollicité.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

- Dès réception de cette fiche de pré-inscription, une confirmation par mail vous sera envoyée.
- Le dossier d'inscription COMPRENANT le contrat d'enseignement, la fiche des dispositions financières, le règlement intérieur, l'adhésion, vous sera expédié par courrier en recommandé avec AR à partir de janvier. La place vous sera alors réservée pendant 14 jours (temps légal de réflexion).
- Lorsque votre dossier d'inscription nous revient complet, votre inscription devient effective.
- Ce dossier d'inscription complet vous est renvoyé accompagné de documents de travail.
- La formation commence et sera suivie par un regroupement professeurs - élèves (sous réserve des conditions sanitaires) sur un week-end de mars pour les sessions 1 et 2 et un week-end de mai pour la session 3. (les dates seront indiquées sur le contrat).

Date et signature, précédées de la mention "Lu et accepté"

Association pour le Renouveau de l'Herboristerie - Institut Français d'Herboristerie

329, route des Faurites - 07240 Chalencon - Tél : 04 75 60 82 64 - www.arh-herboristerie.org - Email : contact@arh-herboristerie.org

Enseignement privé à distance ouvert officiellement au rectorat de Paris en 1989 - Établissement déclaré auprès de l'Éducation Nationale sous le numéro RNE. 0383466L.

ISSN : 07669275 - Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 82 38 05487 38 auprès du Préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes.

SIRET. 347 629 198 00073 - APE. 9499Z - Organisme référencé dans le Datadock sous le numéro 0023434.